Achatina fulica

Escargot géant africain

**Classification**

Règne:; Animalia

Embranchement:; Mollusca

Classe:; Gastropoda

Sous-classe:; Pulmonata

Ordre:; Stylommatophora

Super-famille:; Achatinoidea

Famille:; Achatinidae

Genre

*Achatina*
Lamarck, 1799

Nom binominal

*Achatina fulica*
(Férussac, 1821)

Introduction

L'Escargot géant africain, Achatine ou Achatine foulque (*Achatina fulica*, syn. *Lissachatina fulica*), est un grand escargot dont les adultes mesurent en général environ 8 cm de long mais peuvent dépasser les 20 cm pour un poids allant jusqu'à 1 500 g.

*Achatina fulica* est la seule espèce du genre *Achatina* selon la plupart des classifications classiques mais les classifications phylogénétiques placent une trentaine d'espèces dans ce genre, ainsi qu'un sous-genre : *Lissachatina*.

Description

Sa coquille brune avec des marques transversales plus sombres est de forme conique et est deux fois plus haute que large.

Cet escargot est herbivore polyphage, c'est-à-dire qu'il est peu exigeant en matière de végétaux consommés. Il peut se reproduire 6 à 7 fois par an à raison de 200 œufs pondus à chaque fois (avec un taux de survie de 90 %). Il devient adulte en six mois et vit en général un an et demi, cependant certains individus ont été maintenus vivant six ans en élevage.

Originaire d'[Afrique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Afrique), l'espèce a été largement introduite en Asie, dans les Antilles, dans les îles du Pacifique et de l'[Océan Indien](http://fr.wikipedia.org/wiki/Oc%C3%A9an_Indien) où sa taille et son taux de reproduction important ont rapidement posé problème en l'absence de prédateurs naturels : outre les dégâts qu'une population incontrôlée peut faire subir aux cultures, *Achatina fulica* pose aussi un problème de santé publique, étant le vecteur de parasites et d'agents pathogènes dont certains peuvent toucher les êtres humains.

Parmi les mesures prises afin de contrôler les populations d'escargot géant africain, la lutte biologique par l'introduction d'espèces d'escargots prédatrices (comme le *Euglandina rosea*) et de vers plats s'est montrée relativement inefficace et a parfois eu des conséquences dramatiques sur des populations d'autres escargots autochtones.

Extension de l'habitat

Son habitat d'origine est l'Est de l'Afrique, surtout le Kenya et la Tanzanie. Aujourd'hui, on le trouve dans presque toutes les régions tropicales et humides du globe où il a été introduit parfois de façon volontaire, souvent involontairement. Il est capable de survivre dans des habitats variés comme les terres agricoles, les côtes, les terrains vagues, les forêts naturelles, les aires urbaines ou les zones humides. Il est actif la nuit et se réfugie dans la terre durant la journée.

Entre septembre 2011 et janvier 2012, 35 000 *Achatina fulica* ont été répertoriés dans la région de Miami. Le mollusque avait déjà envahi par le passé Miami ainsi que la Guadeloupe, la Martinique et d’autres pays des Caraïbes. La première irruption de l'espèce daterait selon l'AFP de 1966, lorsqu'un adolescent a ramené dans ses valises trois de ces escargots. Sa grand-mère les aurait libérés dans la nature. De ces trois spécimens naquirent 18 000 rejetons, qu’il fallut, à l'époque, neuf ans et un million de dollars pour les éradiquer.

Risques de santé publique

L'escargot géant africain est un des vecteurs du nématode Angiostrongylus cantonensis, le ver rond responsable de la méningo-encéphalite éosinophilique chez les humains, dont l'expansion correspond à celle de l'escargot. (D'autres espèces d'escargots introduits dans les régions tropicales transmettant également ce parasite.)

Inversement, il peut être utilisé comme bioindicateur pour mesurer la pollution. L'Académie des sciences russes a en effet mis au point une technique pour équiper des *Achatina* d'appareils à fibre optique qui contrôlent leur motricité et leur rythme cardiaque, deux paramètres corrélés au niveau de pollution des fumées.

Lutte contre Achatina fulica

Une fois l'escargot géant introduit quelque part, il est très difficile, souvent impossible à éradiquer. Les meilleures méthodes de lutte semblent être celles qui consistent à l'éliminer à la main, l'utilisation de molluscicides, de lance-flammes et de lutte biologique. Dans certaines régions, on tente de promouvoir sa consommation en espérant que celle-ci pourrait diminuer ses populations. Mais il est toujours dangereux de promouvoir une espèce nuisible à cause des risques d'inciter les gens à le répandre encore plus.

L'une des méthodes de lutte biologique la plus utilisée contre l'escargot géant africain est l'introduction d'escargots prédateurs, surtout d’[Euglandina rosea](http://fr.wikipedia.org/wiki/Euglandina_rosea%22%20%5Co%20%22Euglandina%20rosea). Les premiers essais d'un tel contrôle eurent lieu dans l'archipel hawaien. Quinze espèces d'escargots carnivores furent introduites délibérément. Neuf d'entre elles ne s'établirent pas, on ignore le devenir de trois autres, les trois dernières ont toutes posé des problèmes environnementaux : Euglandina rosea, Gonaxis kibweziensis, Gonaxis quadrilateralis. De plus, elles n'ont eu aucun impact manifeste sur les populations d'Achatines. Des tentatives aussi néfastes eurent lieu ailleurs. *Euglandina rosea* a été en particulier introduit en Polynésie française, dans les Samoa américaines, sur Guam et dans d'autres îles du Pacifique et l'[océan Indien](http://fr.wikipedia.org/wiki/Oc%C3%A9an_Indien).

Un article paru sur le site de RFI en février 2012 indique l'usage à priori efficace de phosphate de fer lui coupant l'appétit. Achatiniculture

Certaines espèces d'escargots géants africains des genres *Achatina* et Archachatina fournissent une viande de brousse très prisée depuis la Guinée jusqu'en Angola. Dans ces pays gros consommateurs d'escargots géants africains, les cheptels sauvages sont parfois menacés par la cueillette menée trop intensivement depuis de nombreuses années. L'objectif majeur du mini-élevage dont relève l'achatiniculture est de permettre progressivement l'abandon des procédés de cueillette et leur remplacement par des techniques rationnelles de production.

   